[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): **- (1932-1933)**

Heft 18

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

N° 18. Mars 1932.

Directeur : JEAN HENNARD

Rédacteur en chef : JEAN LORDIER

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE

REVUE MENSUELLE — MONATLICHE REVUE

Abonnement : Fr. 5.— par an
Le numéro : 50 ct.

Rédaction et Administration
Jumelles, 3
LAUSANNE

ORGANE IMPARTIAL ET INDÉPENDANT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE

Chronique

Au bord du gouffre

Les yeux trop obstinément fermés vont-ils enfin s'ouvrir ? Ou va-t-on, FAUTE D'UNE « SAINE COMPRÉHENSION » — et honnête, tout à la fois — laisser le Cinéma dépasser le Cap au delà duquel il n'y a plus de salut ?

Ainsi posée, et si la moindre parcelle de bon sens habite encore le cerveau humain, cette double question NE PEUT demeurer sans réponse.

Mais combien sommes-nous qui ayons le courage d'envisager les choses aussi rudement ? Aussi sincèrement aussi ? TROP PEU.

Cependant, chaque semaine, chaque jour, le mal empire, et sur le sol mouvant de l'ineptie, notre industrie — pouvons-nous encore dire, « notre Art » ? — prend, sans hésitation apparente le chemin qui mène à la défaite sans appel.

Tout, tous contribuent — INCONSCIEMMENT OU NON — (et au service de quels intérêts, grand Dieu ?) à l'édification de cet état de choses qu'on appellera un jour « LA LENTE MORT DU CINÉMA ».

. . . . . .

On nous rendra cette justice que, dans notre Revue, et aussi souvent que cela nous a été possible, nous avons, dans toute la mesure de nos moyens, essayé de « démontrer » la véritable situation du cinéma.

Il faut croire qu'à travers le demi-voile de modération dont — par décence — nous « tamisions » nos avertissements, personne n'a voulu en saisir le véritable sens.

Faute d'une réaction si souvent réclamée ici même, nos prévisions les plus pessimistes se trouvent amplement dépassées.

L'heure n'est plus de tergiverser. Et force nous est de mettre les choses au point, sans réticence, sans détour, SANS, MÊME, LA CRAINTE DU COURROUX D'AUTRUI. Nous avons — jusqu'à présent — évité de casser les vitres. Tant pis si, maintenant, leurs éclats atteignent quelques-uns. Il ne tenait qu'à eux de l'éviter.

. . . . . .

L'EXPLOITATION.

Elle va à la ruine. L'été qui vient s'annonce pour elle terriblement sombre. Qui pourrait prévoir les faillites — morales ou de fait — qu'il risque d'occasionner ?

Saigné de toutes parts, l'exploitant a vu ses forces vives diminuer jusqu'à leur quasi-épuisement.

Pour avoir, de trop longs mois, PAYÉ TROP CHER TROP DE MAUVAIS FILMS, il n'en peut plus...

L'équipement sonore, sur lequel il comptait pour mettre un terme à de déjà trop longs tourments, s'est avéré inefficace.

A quoi sert-il d'encaisser un peu plus d'argent si, les comptes faits, le bénéfice est nul ? A rien.

En outre, au cas — hélas fréquent — de « défection de recette » imprévue, la « plongée » est plus grave que par le passé.

LA LOCATION.

Qu'à l'aube du sonore, qu'au moment où le film parlant était rare, le loueur le paie, puis le loue, trop cher, passe encore...

L'attrait de la nouveauté justifiait bien des PRÉTENTIONS ou bien des ERREURS (suivant qu'il s'agissait de LOUEUR ou d'EXPLOITANT).

Que cette méthode se généralise, s'implante, AU POINT DE CONSTITUER LA BASE USUELLE DES TRANSACTIONS, cela encore eût pu être admissible, autant que la QUALITÉ de la marchandise échangée — le film — DEMEURE NORMALE.

Mais que toute production, dès l'instant où elle porte le titre « film parlant français », atteigne AUTOMATIQUEMENT le tarif maximum, voilà ce qu'il aurait fallu éviter.

Tel n'a pas été le cas. 90 % DES PROGRAMMES CONTRACTÉS l'ont été à des prix prohibitifs, parce que 90 % DES FILMS ACHETÉS ont été payés beaucoup trop cher.

Pour avoir voulu trop « RÉCOLTER » avant d'avoir intelligemment « SEMÉ » (et avec de trop coûteux « ENGRAIS »), les LOUEURS VOIENT AUJOURD'HUI LA MOITIÉ DE LEURS CONSOMMATEURS INCAPABLES DE LES PAYER !